

Objectif n° 1 >

RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU

Je m'engage à consommer l'eau avec modération

- ✓ Je m'assure que le robinet soit fermé après utilisation
- ✓ Je ne laisse pas couler l'eau lorsque je me lave les mains
- ✓ Je signale toute fuite (y compris de chasse d'eau) aux services de la mairie
- ✓ J'utilise les débits différenciés des chasses d'eau lorsque ceux-ci existent

À mes côtés, la Ville s'engage à :

- ✓ Promouvoir les investissements et les équipements qui contribuent à une réduction de la consommation d'eau : installation de chasses d'eau à double débit, de boutons poussoirs ou détecteurs aux robinets, mousseurs, réparation des pannes et fuites
- ✓ Assurer un arrosage optimal et adapté des espaces verts
- ✓ Installer des récupérateurs d'eau de pluie sur certains sites
- ✓ Assurer la veille de la consommation d'eau par un relevé mensuel des compteurs
- ✓ Relayer les consommations aux services et agents municipaux et établir des préconisations

Le saviez-vous ?

- > Une fuite goutte à goutte au robinet peut représenter jusqu'à 35 000 litres d'eau par an
- > Une fuite de chasse d'eau pendant un an équivaut à environ 3 600 douches
- > Laisser couler l'eau pendant qu'on se lave les mains revient à tripler le volume d'eau consommé

Objectif n° 2 >

RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Je m'engage à réduire ma consommation électrique et à réduire les coûts de chauffage

- ✓ J'éteins la lumière de mon bureau quand je n'y suis pas
- ✓ J'éteins les locaux communs en les quittant (salles de réunions, toilettes, couloirs...)
- ✓ J'éteins mon poste informatique chaque soir. Je le paramètre afin qu'il se mette en veille lorsque je ne l'utilise pas
- ✓ J'éteins les appareils électriques après leur utilisation : cafetière, chargeur, machine à affranchir, à relier...
- ✓ Je baisse le chauffage et éteins la climatisation en fin de journée
- ✓ Lorsque j'aère les locaux où je travaille, je coupe ou je baisse le chauffage si j'en ai la possibilité
- ✓ Je ferme les portes lorsque le chauffage ou la climatisation fonctionne
- ✓ Le soir, je ferme les volets et les rideaux (école maternelle)

À mes côtés, la Ville s'engage à :

- ✓ Poursuivre l'installation d'ampoules basse consommation
- ✓ Multiplier les horloges et détecteurs de mouvements, notamment dans les parties communes
- ✓ Installer des thermostats où cela est possible
- ✓ Assurer la veille des consommations de chaque bâtiment par un relevé mensuel des compteurs électriques et optimiser ces consommations
- ✓ Développer et promouvoir les énergies renouvelables sur son territoire
- ✓ Privilégier l'isolation thermique lors des travaux dans les bâtiments communaux anciens.

Le saviez-vous ?

- > La température intérieure de confort est de 19°C en hiver et 25°C l'été.
- > Un appareil informatique en veille 24h consomme autant que pendant 3 h d'utilisation
- > Une ampoule classique allumée toute la journée coûte 69 euros par an
- > Une ampoule basse consommation consomme 80 % moins d'énergie qu'une ampoule classique
- > Une chaudière déréglée peut engendrer une surconsommation de 15 %
- > Une bonne isolation peut économiser jusqu'à 30 % des dépenses de chauffage
- > Un degré supplémentaire représente 7 % de consommation énergétique en plus, et 7 % de gaz carbonique (CO2) en plus dans l'atmosphère

Objectif n° 3 >

RÉDUIRE LA PRODUCTION DE GAZ À EFFETS DE SERRE

Je m'engage à revoir mes modes de déplacement

- ✓ J'optimise mes déplacements
- ✓ Je privilégie les déplacements piétons quand je le peux
- ✓ Je privilégie le covoiturage lors de mes déplacements professionnels (formations...)
- ✓ Je privilégie la téléconférence afin de limiter mes déplacements
- ✓ Je coupe le moteur de mon véhicule quand je ne l'utilise pas
- ✓ J'utilise les véhicules ou engins de la Ville appropriés aux transports ou aux travaux que je dois effectuer (en privilégiant les véhicules légers aux poids lourds)

À mes côtés, la Ville s'engage à :

- ✓ Réaliser un diagnostic sur les déplacements des agents communaux
- ✓ Remplacer les véhicules les plus consommateurs de carburants
- ✓ Étudier l'intérêt de la mise en place un parc à vélo à destination des agents pour les trajets professionnels courts
- ✓ Planifier les déplacements et mutualiser les véhicules du parc automobile quand cela est possible

Le saviez-vous ?

- > Un déplacement urbain sur quatre est inférieur à 1 kilomètre
- > Le CO2 ou « dioxyde de carbone », est un gaz qui met cent ans à disparaître dans l'air
- > Un bus pollue 10 à 20 fois moins par voyageur transporté qu'une voiture

Objectif n° 4 >

RÉDUIRE L'USAGE DU PAPIER

Je m'engage à réduire l'usage du papier

- ✓ Je maîtrise l'impression de mes documents : je n'imprime pas tous les courriels ni les documents de travail pour les réunions, je fais du recto verso et j'utilise le format livret (2 pages par feuille) et l'impression « brouillon »
- ✓ Je favorise les courriers et les invitations par courriels (en évitant un doublon papier)
- ✓ Je duplique mes documents à partir des photocopieurs plutôt que de l'imprimante individuelle
- ✓ J'utilise le verso des feuilles déjà imprimées comme brouillon

À mes côtés, la Ville s'engage à :

- ✓ S'équiper d'un parc d'imprimantes et de photocopieurs adéquat
- ✓ Poursuivre le développement d'une gestion documentaire dématérialisée
- ✓ Diffuser une procédure de gestion des fichiers et de former le personnel au classement informatique

Le saviez-vous ?

- > Une tonne de papier recyclé permet d'économiser 700 à 800 litres de pétrole
- > En France actuellement, seulement 15 % du papier d'écriture-impression est du papier recyclé
- > Un papier dit "recyclé" doit contenir au moins 50 % de fibres cellulosiques de récupération

Objectif n° 5 >

RECYCLER LES DÉCHETS

Je m'engage à recycler le papier et les déchets

- ✓ Je veille à trier le papier recyclable des autres déchets
- ✓ Je m'assure du tri des emballages, cartons, du plastique, des piles, du verre, des cartouches...
- ✓ Je privilégie les fournitures à longue durée de vie ou rechargeables (non jetables)
- ✓ Je m'engage à ne pas utiliser de gobelets aux points d'eau et machines à café, et à leur préférer un verre ou une tasse

À mes côtés, la Ville s'engage à :

- ✓ Équiper chaque bureau de poubelles et de bannettes spécifiques
- ✓ Organiser les circuits d'enlèvement des déchets (conteneur des piles...)
- ✓ Former les agents au tri sélectif
- ✓ Développer l'utilisation de papier recyclé notamment pour ses publications
- ✓ Traiter par des filières spécialisées les déchets techniques : consommables informatiques, produits phytosanitaires, déchets verts...

Le saviez-vous ?

- > La cartouche de votre imprimante est en plastique et renferme des substances toxiques, nocives et polluantes. Elle peut être recyclée et réutilisée !
- > Un Français produit en moyenne 365 kg de déchets par an

Objectif n° 6 >

AVOIR UN COMPORTEMENT ÉCO-RESPONSABLE DANS MON TRAVAIL

Je m'engage à être éco-responsable

- ✓ Je m'efforce de réaliser les préconisations formulées dans la présente charte et m'engage à m'investir personnellement dans cette démarche, au quotidien !
- ✓ Je m'engage à fournir les données nécessaires à la tenue du tableau de bord des indicateurs environnementaux
- ✓ Je m'efforce de proposer des sources d'économies ou des améliorations qui préservent l'environnement

À mes côtés, la Ville s'engage à :

- ✓ Intégrer et prendre en compte les critères environnementaux en amont des projets
- ✓ Inclure le développement durable (clauses environnementales et clauses sociales) dans les cahiers des charges des marchés publics
- ✓ Former les différents acheteurs de la Ville aux achats éco-responsables
- ✓ Établir un tableau de bord des indicateurs environnementaux, afin de communiquer les résultats de la ville en matière d'éco responsabilité
- ✓ Mettre en place les outils de communication nécessaires à la diffusion de cette dynamique
- ✓ Organiser des formations techniques individuelles, des visites sur site et des échanges d'expériences avec d'autres collectivités sur les thématiques en lien avec le développement durable